



Anse Canot, Marie-Galante, Guadeloupe © O. BOUDIER

Rencontre des maires pour la biodiversité des Antilles

8 et 9 juin 2026

Lieux

Hôtel la Créole Beach
Le Gosier, Guadeloupe

Organisation

OFB, DT Antilles
Noémie DJELLID
Julien LORTHIOS

AVANT-PROPOS

LIFE BIODIV'FRANCE : réunir les maires des Antilles autour de la biodiversité

Les 8 et 9 juin 2026, la Rencontre des maires pour la biodiversité des Antilles réunit les maires et présidents de collectivité de Martinique, des îles de Guadeloupe, de Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Organisée dans le cadre du **programme LIFE BIODIV'FRANCE**, cofinancé par l'Union européenne, cet événement s'inscrit dans la démarche de déclinaison de la **Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030 (SNB2030)** dans l'ensemble des territoires français.

La biodiversité des outre-mer européens : un patrimoine exceptionnel, des financements en jeu

Les territoires ultramarins de l'Union européenne abritent près de 80 % de sa biodiversité. La Antilles en sont l'une des expressions les plus remarquables : forêts tropicales humides, forêts sèches, herbiers marins, récifs coralliens, mangroves, espèces rares. Ce patrimoine est aussi un levier concret d'attractivité et de développement pour les communes qui en sont les premières gardiennes.

BEST : une dynamique européenne de près de vingt ans

La protection de cette biodiversité unique a progressivement trouvé un soutien institutionnel européen. En juillet 2008, sous Présidence française de l'UE, une conférence tenue à La Réunion produit le **Message from Reunion Island**, acte fondateur d'un dispositif volontaire de protection de la biodiversité des outre-mer européens. En 2014, la conférence internationale de Guadeloupe adopte le **Message from Guadeloupe**, feuille de route politique appelant à un mécanisme financier dédié. Après plusieurs phases successives (action préparatoire du Parlement européen, BEST 2.0, BEST RUP), le programme est intégré au programme LIFE de l'Union européenne via LIFE4BEST en 2020. Il évolue depuis 2023 sous la forme de l'actuel BESTLIFE2030 et finance aujourd'hui des projets de restauration et de conservation de la nature dans les régions ultrapériphériques (RUP) et pays et territoires d'outre-mer (PTOM) de l'UE. Ce programme est décliné aux Antilles, en Guyane, dans l'océan Indien et à Saint-Pierre-et-Miquelon par l'Office français de la biodiversité (OFB).

Un moment décisif pour la suite

Le **Cadre Financier Pluriannuel (CFP)** est le budget à long terme de l'Union européenne : il fixe pour sept ans les plafonds de dépenses et détermine quels programmes sont financés, à quelle hauteur et selon quelles règles. Il comprend notamment des fonds bien connus des collectivités territoriales comme le FEDER (fonds européen de développement régional) ou le FEADER (fonds européen agricole pour le développement rural). Les négociations du prochain CFP, qui couvrira la période 2028-2034, sont engagées et doivent aboutir avant fin 2026. La proposition de la Commission prévoit de réduire les 52 programmes européens actuels à 16, en regroupant notamment la politique de cohésion, la PAC et d'autres fonds structurels au sein de Plans de Partenariat Nationaux et Régionaux gérés par chaque État membre. Dans ce scénario, le programme LIFE – et avec lui le programme BEST – pourrait disparaître en tant que ligne dédiée aux territoires ultramarins. Les instruments spécifiques aux régions ultrapériphériques, qui compensent leurs contraintes structurelles, sont particulièrement exposés.

La Déclaration des Antilles : un plaidoyer commun

C'est dans ce contexte que **les maires et présidents de collectivité des Antilles françaises** sont invités à se réunir **les 8 et 9 juin 2026 en Guadeloupe**, dans le cadre du programme **LIFE BIODIV'FRANCE**. La **Déclaration des Antilles** qu'ils signeront à l'issue de ces deux jours (coconstruite lors d'ateliers participatifs) s'inscrit dans la continuité directe des Messages de La Réunion et de Guadeloupe. Elle a vocation à constituer un plaidoyer commun en faveur du maintien de financements européens ciblés pour la biodiversité des outre-mer.

Cette déclaration trouvera des relais à trois moments clés des négociations :

- **1er juillet 2026** — intervention de lauréats BESTLIFE2030 au Parlement européen lors du side event *"Translating island leadership into EU policy and strategic investment in Overseas Regions"* organisé par l'intergroupe biodiversité et développement durable ;
- **Novembre 2026** — mission de l'IUCN EU aux Antilles et transmission de la présidence de la Conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques (CPRUP), assurée par la Région Guadeloupe jusqu'à fin 2026 – occasion d'un positionnement commun des RUP ;
- **Fin 2026** — clôture attendue des négociations du CFP.

PROGRAMME – journée du 8 juin 2026

Le Gosier – Deshaies – Petit-Bourg – Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)



Accueil des participants de Guadeloupe et départ en bus depuis l'hôtel La Créole-Beach

7h45



Accueil participants de Martinique et des îles du Nord à l'aéroport
9h00

1. Visite du projet de restauration écologique de la ville de Deshaies

10h00 – 12h00

→ Jardin Botanique de Deshaies : visite de la pépinière servant à la restauration écologique du site de la Plage de la Perle

→ Trajet vers la plage de la Perle, Deshaies

→ Plage de la Perle, Deshaies : visite du projet de restauration écologique BESTLIFE2030, co-porté par la ville de Deshaies et le Parc national de la Guadeloupe

Animation visites :

Ville de Deshaies : Alphone GUILLAUME (Maire) • Rona DACOURT (Cheffe du projet BESTLIFE2030)

Parc national de la Guadeloupe : Harry OZIER-LAFONTAINE (Directeur) • Sébastien RIVES (Technicien de Développement local)

Conservatoire Botanique National des Îles de Guadeloupe : Lilian PROCOPIO (Botaniste)



Déjeuner - 12h00 - 13h30

2. Visite du projet de restauration écologique de la ville de Pointe-à-Pitre

13h30 - 18h00

→ Pépinière communale de Pointe-à-Pitre à Caféière

→ Trajet vers le Mémorial ACTe

→ Visite du projet de restauration écologique BESTLIFE2030 de la parcelle de Darboussier, co-porté par la ville de Pointe-à-Pitre et le Conservatoire Botanique National des Îles de Guadeloupe

Animation visites :

Ville de Pointe-à-Pitre : Harry DURIMEL (Maire) • Freddy MINATCHY (Chargé de la pépinière)

Conservatoire Botanique National des Îles de Guadeloupe : Marc GAYOT • Lilian PROCOPIO (Botaniste)



Retour sur la journée et cocktail dinatoire - 18h30 – 20h30

PROGRAMME – matinée du 9 juin 2026

Le Gosier – Hôtel La Créole Beach (Guadeloupe)



Accueil café

7h45



Ouverture institutionnelle par la préfecture de région Guadeloupe
Présentation des objectifs de la Rencontre par l'OFB

8h15

Mise en perspective :
« Pourquoi préserver la biodiversité aux Antilles permet de répondre aux attentes des citoyens »

9h00 – 10h00

- Retour sur la journée de terrain de la veille avec Philippe RILOS, facilitateur graphique
- Discussion à trois voix :
 - Lyvia QUENETTE (Association ADLVP, Martinique)
 - Mélanie HERTEMAN (CSRPN, Martinique)
 - Jérémy DELOLME (CSRPN, Guadeloupe)

Tables rondes

10h00 – 12h30

- **1) « Des espèces qui coûtent cher : agir ensemble contre les invasives »**
 - Louly BONBON (Maire de Terre-de-Haut, Guadeloupe)
 - Fabian RATEAU (OFB, Martinique)
 - Carl CONVERTY (CEN, Guadeloupe)
- **2) Programme LIFE et présentation du LIFE Rept'island**
 - Alice CHARDENON (INE, Saint-Barthélemy)
 - Marie ROBERT (OFB, Guadeloupe)
- **3) « La restauration écologique : investir pour l'attractivité de nos territoires »**
 - Jean-Marc PASBEAU (CCMG, Guadeloupe)
 - Marc GAYOT (CBNIG, Guadeloupe)
 - Matthieu NORDEN (PRZHT, Martinique)

Modération et animation : Noémie DJELLID (OFB) / Julien LORTHIOS (OFB)

Facilitation graphique : Philippe RILOS

PROGRAMME – après-midi du 9 juin 2026

Le Gosier – Hôtel La Créole Beach (Guadeloupe)



Déjeuner
12h30 - 14h00

Atelier participatif :

Elaboration de la
Déclaration des
Antilles

14h00 – 16h00

- Organisé sur le modèle de la commission d'enquête à l'Assemblée nationale, les maires sont répartis dans 12 groupes thématiques différents
- Chaque groupe de maires interroge 2 à 3 experts afin de s'approprier leur thématique
- A l'issue de l'atelier, chaque groupe proposera 1 à 3 articles concernant la thématique sur laquelle ils ont travaillé qui composeront la Déclaration des Antilles

Atelier participatif :

Subventions
mobilisables pour
mener des projets
ambitieux

16h00 – 16h45

- Jeu de cartes d'ingénierie financière par petits groupes
- Objectif : faire un tour d'horizon des aides européennes et d'Etat mobilisables pour répondre aux ambitions de la Stratégie nationale biodiversité 2030



Questionnaire d'évaluation LIFE BIODIV'FRANCE
16h45-17h00



Pause avant la cérémonie de signature de la Déclaration des Antilles
17h00-17h30



Signature collective de la Déclaration des Antilles
17h30-18h15



Cérémonie de clôture et de mise en avant des lauréats BESTLIFE2030
18h15-19h30



Cocktail dinatoire
19h30-21h30

Accès

Adresse :

La Créole Beach Hôtel & Spa
Pointe de la Verduze, Gosier
97190, Guadeloupe

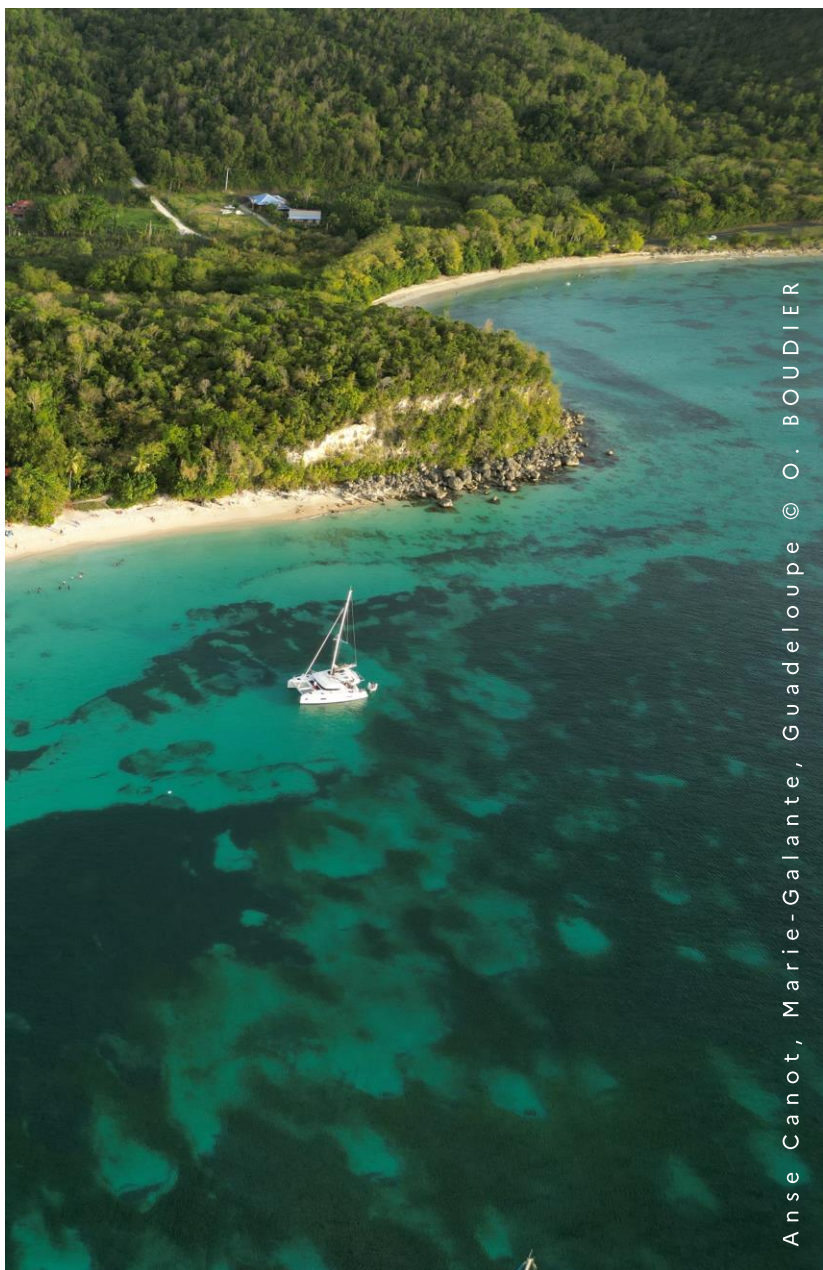
Une question ?

Contacts :

julien.lorthios@ofb.gouv.fr
+590 690 05 99 58

noemie.djellid@ofb.gouv.fr
+590 690 34 64 00

fabien.barthelat@ofb.gouv.fr
+590 690 38 25 39



Anse Canot, Marie-Galante, Guadeloupe © O. BOUDIER



Cofinancé par
l'Union européenne

Cofinancé par l'Union Européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi de la subvention ne peuvent en être tenues pour responsables.

Nous remercions nos partenaires pour leur appui précieux dans l'animation de cette rencontre.



Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



Cofinancé par
l'Union européenne

